



Communiqué de presse
Les Communautés de Communes désignées comme
référentes de la vaccination de nos aînés
par l'ARS

La communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort décline sur son périmètre, en partenariat avec les communes, le dispositif « aller vers », instauré par les autorités, pour accompagner les personnes âgées de plus de 70 ans vers un centre de vaccination.

Depuis désormais trois semaines, ce partenariat a permis d'assurer la vaccination de 111 personnes.

Recenser, contacter, accompagner : le programme « aller vers »

Vous avez plus de 70 ans, volontaire à la vaccination sans moyen de locomotion pour vous rendre dans un centre de vaccination ?

Vos collectivités vous accompagnent dans votre démarche.

Quelle démarche ?

- Inscrivez-vous auprès de votre commune en communiquant votre adresse et vos coordonnées. (*seul ceux qui ne l'ont pas déjà fait*)
- Votre commune transmet vos coordonnées à la communauté de communes qui procède aux inscriptions auprès des centres de vaccination selon les créneaux qui lui sont accordés, et coordonne et prend en charge les transports pour les maires le souhaitant.
- Une fois le créneau confirmé, la communauté de communes informe la commune qui vous communiquera la date retenue et les modalités pour vous accompagner auprès du centre de vaccination. Le plus souvent, elles donneront un point de regroupement et une heure aux personnes concernées, puis le trajet se fera par minibus en partenariat avec la communauté de communes.
- Les moyens de transport seront réédités pour la deuxième vaccination.

Pour les personnes les plus fragiles et dans l'impossibilité d'être véhiculées par minibus, une fois le créneau obtenu, un transport VSL peut être organisé.

Conseil communautaire Terrassonnais - Thenon - Hautefort : le vote du budget 2021 a lieu ce soir mercredi 31 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Terrasson...

A l'ordre du jour : ☐ Finances : Adoption des budgets annexes 2021 : SPANC, ZAE Les Broussilloux, ZAE le Rousset, ZAE Les Fauries, intégration du budget annexe Aménagement

au BA les Fauries, Assainissement, MSR : intégration au budget principal de la communauté de communes, Adoption du budget principal de la communauté de communes, Bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières réalisées par la communauté de communes 2020 ;;
Fiscalité : Contributions directes locales pour 2021, vote des taux, GEMAPI 2021 : fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI, Statuts et compétences : Compétence Autorité Organisatrice des transports (AOM), délibération prise de compétence, Modification des statuts - changement de nom ;;

Economie

: Complément à la délibération n° 2021/009/7.4, Attribution de subvention du fonds d'aides Covid-19, Fonds de soutien économique au profit des TPE et des chefs d'entreprise en situation de fragilité suite à la crise sanitaire, projet de convention entre les intercommunalités et l'association initiative Périgord ;;

Assainissement

: Missions de prestations de services relatives aux opérations d'hydrocurage des réseaux et stations d'assainissement : attribution Ressources humaines : Création de postes et modification du tableau des effectifs, RIFSEEP instauré au sein de la collectivité, Modification groupe de fonction ;;

Questions diverses

: les communes ne disposant que d'un seul conseiller communautaire, disposent d'un conseiller suppléant qui est destinataire des convocations aux réunions du conseil. Celui-ci peut participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence du conseiller titulaire dès lors que ce dernier en a avisé le Président de la Communauté de Communes avant la date de la réunion (article L5211-6 du CGCT). En vertu de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire (1er juin 2021 aux termes de la loi du 15 février 2021), le quorum est abaissé à un tiers pour les conseils communautaires. En l'absence de quorum, la réunion des conseils municipaux et communautaires doit être convoquée en respectant le délai de trois jours francs et les mentions spéciales selon les dispositions habituellement prévues par le Code général des collectivités territoriales. De plus, un membre d'un conseil communautaire peut être porteur de deux pouvoirs. A noter que les réunions des assemblées délibérantes peuvent se tenir, même durant la période du couvre-feu. Dans ce cas, le fait pour un élu communautaire de se rendre aux réunions de l'assemblée délibérante est couvert par les dispositions de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 (modifié par le décret du 14 décembre 2020), puisque l'on peut considérer qu'il s'agit à la fois d'une activité à caractère professionnel et qu'il s'agit de répondre à la convocation d'une autorité administrative. Les élus peuvent donc se déplacer munis de leur convocation et assister aux séances des organes délibérants au-delà de 19 heures. Enfin, il est à rappeler que sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil communautaire intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataire.



Communiqué de presse Les Communautés de Communes désignées comme référentes de la vaccination de nos aînés par l'ARS

La communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort décline sur son périmètre, en partenariat avec les communes, le dispositif « aller vers », instauré par les autorités, pour accompagner les personnes âgées de plus de 70 ans vers un centre de vaccination.

Depuis désormais trois semaines, ce partenariat a permis d'assurer la vaccination de 111 personnes.

Recenser, contacter, accompagner : le programme « aller vers »

Vous avez plus de 70 ans, volontaire à la vaccination sans moyen de locomotion pour vous rendre dans un centre de vaccination ?

Vos collectivités vous accompagnent dans votre démarche.

Quelle démarche ?

- Inscrivez-vous auprès de votre commune en communiquant votre adresse et vos coordonnées. (*pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait*)
- Votre commune transmet vos coordonnées à la communauté de communes qui procède aux inscriptions auprès des centres de vaccination selon les créneaux qui lui sont accordés, et coordonne et prend en charge les transports pour les mairies le souhaitant.
- Une fois le créneau confirmé, la communauté de communes informe la commune qui vous communiquera la date retenue et les modalités pour vous accompagner auprès du centre de vaccination. Le plus souvent, elles donneront un point de regroupement et une heure aux personnes concernées, puis le trajet se fera par minibus en partenariat avec la communauté de communes.
- Les moyens de transport seront réédités pour la deuxième vaccination.

Pour les personnes les plus fragiles et dans l'impossibilité d'être véhiculées par minibus, une fois le créneau obtenu, un transport VSL peut être organisé.

de communes.

- Les moyens de transport seront réédités pour la deuxième vaccination.

Pour les personnes les plus fragiles et dans l'impossibilité d'être véhiculées par minibus, une fois le créneau obtenu, un transport VSL peut être organisé.

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
Pôle des Services Publics – 58, avenue Jean Jaurès – 24120 Terrasson-Lavilledieu
téléphone : 05.53.50.96.10 – contact@cctth.fr

Un centre de vaccination éphémère

En complément de cette démarche, depuis le mercredi 24 mars, l'ARS, la Préfecture, le conseil départemental et le SDIS ont décidé de la mise en place d'un centre de vaccination ponctuel qui s'installera sur Terrasson les 20-21 et 22 avril 2021 pour les primo-vaccinations et 4 semaines après pour les deuxièmes doses.

Quel public concerné ?

Personnes âgées de plus de 75 ans pour l'instant qui pourra être étendu aux plus de 70 ans dès que nous aurons confirmation.
Personnels de santé sans distinction d'âge.

Quelle démarche ?

- Inscrivez-vous auprès de votre commune en communiquant votre adresse et vos coordonnées.
- Votre commune transmet vos coordonnées à la communauté de communes qui globalise le recensement et le transmettra aux autorités.

Vos collectivités locales se mobilisent pour vous accompagner dans ces démarches dans ce contexte sanitaire difficile.
Les élus et les services sont à votre disposition pour vous faciliter les démarches et répondre à vos interrogations.

Les communautés de communes désignées comme référentes en matière de vaccination de nos aînés par l'ARS...

Communiqué de presse ci-joint..

Le débat sur les orientations budgétaires a eu lieu le 4 mars. Le vote du budget se prépare au regard, cette année, du contexte et de la conjoncture particulière. Les comptes administratifs de l'année écoulée ont d'abord été approuvés. Parmi les principaux chiffres, on retiendra un résultat déficitaire d'investissement pour la zone du Rousset (1,5M€), pour la ZAE Aménagement de près de 79.000 €, pour la zone des Fauries de près de 580.000 €, et pour la ZAE Les Broussilloux de 26.500 euros. Un résultat excédentaire d'investissement est à noter pour le SPANC de 2.393 euros, etc.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration de Terrasson sont en cours. Un avenant a été signé pour deux canalisations suite au renforcement du réseau rue Gaston Sarnel qui a occasionné un effondrement de tranchée et une fissuration de chaussée, pour un montant de plus de 360.000 euros.

La communauté de communes s'engage dans le dispositif Petites villes de demain mis en place par l'Etat. Cela permettra de bénéficier, comme pour les communes de Terrasson et Thenon qui ont signé également, d'un apport de compétences, notamment à la création d'un poste de Chef de projet, d'un réseau d'échanges avec la mise en place de partenariats, et de financements facilités et soutenus. Les élus espèrent un effet levier qui se concrétisera par une ORT (Opération de revitalisation territoriale) sur trois axes : l'excellence des services à la population, l'environnement et la transition énergétique, la compétitivité et l'innovation.

C'était sûrement le dernier conseil communautaire de cette importance qui débutait à 20h30. Car après quelques problèmes de micro et l'intervention des invités de ce jeudi 4 mars 2021, la séance s'est déroulée jusqu'à minuit et le président Dominique Bousquet a reconnu l'utilité d'avancer, si possible, ce rendez-vous.

La cheffe d'escadron Hélène Marty, commandant la compagnie de gendarmerie de Sarlat, était accompagnée de l'un de ses collègues, le commandant de compagnie de Périgueux, pour présenter deux nouveaux dispositifs : celui de gestion des événements qui est un remaniement de l'organisation de travail, et celui de consultation et d'amélioration du service.

Puis, à l'ordre du jour, il était question de finances avec le débat sur les orientations budgétaires, d'assainissement avec la nouvelle station d'épuration de Terrasson, de développement avec l'engagement dans le programme "Petites villes de demain", d'urbanisme avec différents points qui concernent La Bachellerie, Le Lardin et Condat-sur-Vézère, de ressources humaines avec la création d'un poste d'agent de catégorie A, du renouvellement d'une convention avec le SDE24 et du retrait d'une délibération relative à une avance de trésorerie pour le Ciast. Ce conseil était décentralisé à la salle des fêtes de Le Lardin-Saint-Lazare. Ewanews a diffusé en direct la séance.

Article du 7 février 2021. Lors du conseil communautaire du jeudi soir 4 février 2021, 49 conseillers communautaires étaient présents. Le règlement intérieur du conseil communautaire, présenté par Jean-Jacques Dumontet, a été tout d'abord voté. Puis, le débat sur l'opportunité d'un pacte de gouvernance est proposé. "Cela montre que communauté et mairies s'accordent, mais est-ce que ça sert vraiment à quelque chose" s'interroge le président Dominique Bousquet...

Pour remplacer Michel Lapouge et Laurent Monteil, deux élus récemment disparus, un vote à l'unanimité a eu lieu pour chacun des remplaçants : au Smbi du bassin de l'Isle, c'est Stéphane Roudier ; au Smbvv du bassin versant de la Vézère c'est Jean-Philippe Lozach conseiller municipal à La Bachellerie ; au Smctom de Thiviers ce sont Lionel Armaghanian, José-Louis Jeanin (de Teillots) et Dominique Durand qui sont titulaires, et Laure Glatigny est suppléante ; à l'interco au Conseil d'administration du Ciast c'est Roland Moulinier ; Jean-Marie Chanquoui devient membre de l'assemblée générale de l'association Pays du Périgord noir ; et au syndicat mixte Périgord numérique, c'est Jean-Jacques Dumontet qui est de retour à ce poste.

Dans les débats, on retiendra qu' "une très belle déchèterie est annoncée d'ici peu à Thenon avec recyclerie. Les habitants des communes de Beauregard, Villac et Peyrignac, qui font partie du SMD3, devraient théoriquement utiliser la déchèterie de Thenon. Une négociation est en cours avec le Sirtom de Brive afin de trouver des accords". Une participation devra être versée par l'interco.

"Un peu plus de cohérence dans les collectes, par bassin de déchèteries" est demandé par Lionel Armaghanian qui a remarqué que "les camions se croisent et traversent une commune pour aller en collecter d'autres. On a vraiment le sentiment qu'il y a des camions qui roulent pour rien". Dominique Bousquet précise : "on attend toujours deux médecins à Hautefort, les deux ont promis qu'ils seraient là en mars-avril". Roland Moulinier a fait aussi un point sur le manque de médecins sur notre territoire qui va s'accroître dans les prochaines années. Une prime devrait être versée au personnel du portage de repas qui n'a rien eu. Jean-Marie Chanquoy, qui est agriculteur à la retraite, est proposé comme membre de l'assemblée générale de l'association Pays du Périgord noir. Quelques échanges ont eu lieu sur les poteaux posés lors de la 1ère phase de la fibre optique. 480 millions d'euros seront investis au total en Dordogne pour la fibre. Selon un élu : "qualité et stabilité seront un plus avec la fibre".

Francine Bourra intervient à propos du règlement d'intervention pour aider les entreprises et revient sur les conditions. "Nous n'avons eu que des demandes pour des entreprises de 0 à 5 salariés" dit-elle. "Les entreprises en redressement judiciaire" ou celles "créées après le confinement" figurent parmi les critères de refus de certains dossiers. La vice-présidente demande de respecter le devoir de discrétion envers les entreprises évoquées. Ces aides sont votées à l'unanimité par l'assemblée. 29 entreprises du secteur sont soutenues pour un montant total de 31.850 euros.

Un acompte de subvention de 250.000 euros sera attribué pour le Ciast et afin d'équilibrer son budget. "Cela peut paraître beaucoup" affirme Roland Moulinier qui rend hommage aux aides à domicile. "Mais c'est l'une des actions principales de la communauté de communes" dit-il. Voté à l'unanimité.

Le centre de loisirs de Badefols est ouvert, les élus concernés sont félicités par le président.

Une demande de subvention pour le Laboratoire de la Vallée Vézère... "La ville de Terrasson donne mille euros et nous accompagnons à même hauteur ce projet « pour voir »" souligne le président. Voté à l'unanimité.

La réalisation d'un contrat de prêt de 1 M€ consenti par la Caisse des dépôts et consignations servira à financer la construction de la station d'épuration de Terrasson. Un élu demande à voir le plan de financement. Il s'étonne des sommes évoquées. "Mais c'est une simple information sans vote".

Bertrand Cagniard présente le dépôt dématérialisé des certificats d'urbanisme sur trois communes. Cette opération débute en 2021 et sera généralisée. C'est pour simplifier les relations entre usagers et administrations.

Une convention est signée avec Ader Mobilité pour permettre de régler les problèmes de mobilité pour trouver du travail. Une rencontre avec le directeur pourrait avoir lieu prochainement. Des précisions ont été demandées par Coralie Daubisse.

Un retrait de la délibération concernait l'acquisition d'un bâtiment au Lardin pour héberger des jeunes en formation. Le coût de l'aménagement est supérieur au coût estimé. Et ce projet serait repris par un privé.

A propos de l'acquisition d'un bâtiment pour les services techniques d'un coût de 78.000 euros à Hautefort, au total 312 m², ce projet est voté. Des réflexions auront lieu par ailleurs sur les chemins ruraux...

Un avenant à la convention de gestion ALSH avec Léo Lagrange.... Une négociation devrait avoir lieu l'année prochaine. "C'est un vrai service à la population mais ça coûte cher" selon un élu. Une élue remarque que le coût du matériel n'est pas le même entre deux structures ! "On s'engage donc à réouvrir ce dossier" précise le président.

Dans les questions diverses, le projet alimentaire de territoire (PAT) a été présenté par Stéphane Roudier, maire de Condat-sur-Vézère, et Elodie Rebeyrol, première adjointe à Hautefort... Un poste de chargé de mission serait créé sur plusieurs mois. Un dossier sera déposé.

Pouvoir Police. Six mois après l'élection, aucun maire ne s'est exprimé et c'est donc le président Dominique Bousquet qui en assumera la responsabilité.

La Maison France Services itinérante serait agréée. Nicolas Arhel de l'interco a refermé la séance en présentant le projet de territoire et donc de travail pour les élus. Parmi les réflexions : mettre l'administration en harmonie avec le projet politique.

La réunion s'est terminée vers 23h. Les prochains conseils communautaires auront lieu le jeudi 4 mars à la salle des fêtes du Lardin St Lazare et le jeudi 1er avril à la salle des fêtes de Terrasson.



"Bonne année 2021, gardons l'espoir, protégeons-nous, mais restons actifs" souligne le président de la communauté de communes du Terrassonnais Thenon Hautefort, Dominique Bousquet, avant de dresser un bilan de l'année écoulée et de présenter ses projets pour l'année 2021 lors de ses vœux en vidéo et à huis clos à l'ensemble des habitants du territoire.

Malgré la crise sanitaire, "nous avons besoin de garder de l'espoir, du dynamisme, au-delà des situations personnelles des uns et des autres, parfois difficiles..." A propos de l'année 2020, parmi d'autres, une action a été très importante dans le contexte du confinement et au-delà : "nous avons accompagné nos anciens, grâce à notre service d'aides à domicile et de portage de repas". Au niveau économique, le président déclare qu'il est "fondamental, car s'il n'y a pas d'économie, il n'y a pas d'emplois, il n'y a pas de recettes, et donc nos territoires se meurent". Il ajoute : "nous avons essayé, par un plan de relance en complémentarité avec les autres collectivités, d'accompagner, d'aider, et d'éviter que certaines activités de commerce disparaissent".

Pour cette année 2021, Dominique Bousquet souhaite "voir la fin de la crise sanitaire, puis la reprise économique. Nous allons avoir un nouveau plan de relance favorisant cette fois-ci l'investissement et l'innovation... Après celui qui a permis aux entreprises de résister, il faut maintenant rebondir. Les services à la population vont être particulièrement importants avec les maisons France service, dont l'une pourrait voir le jour face à la gare de Terrasson, et l'autre serait itinérante. Ce serait un bus numérique qui irait dans chaque commune. De nouvelles entreprises doivent être installées et nous devons finaliser la création des zones d'activités sur Terrasson, Hautefort et Thenon".

L'élu envisage de continuer à travailler avec l'ensemble des collectivités, dans l'intérêt des populations. Dominique Bousquet a remercié toutes les équipes mobilisées dans ces actions et a annoncé que "la communauté de communes continuera à aider la vie associative, sportive et culturelle qui sont, aux côtés de l'économie, le ciment de notre vie locale".

Les voeux du président en vidéo à huis clos, le 16 janvier 2021 :

<http://youtu.be/RQcOA3U8Uhk>





Plan d'urgence d'Aides en faveur des Entreprises [Voilà](#)

Conseil communautaire le mercredi 31 mars

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Jeudi, 01 Avril 2021 09:42



1er VP	Budget	Roland MOULINIER
2e VP	administration générale - Action sociale - Transition écologique (PCAET- énergies renouvelables)	Jean-Jacques DUMONTET
3e VP	Economie	Francine BOURRA
4e VP	Tourisme	Dominique DURAND
5e VP	Réseaux - Travaux - Services	Lionel ARMAGHANIAN
6e VP	Gemapi SMI - conduite travaux sur canton Hautefort - Suivi Investissement travaux communes rurales	Michel LAPOUGE
7e VP	Urbanisme	Bertrand CAGNIART
8e VP	Politiques contractuelles - Gemapi SMBVV - Grand site Vallée Vézère	Stéphane ROUDIER
9e VP	Culture - Politique enfance/jeunesse	Régine ANGLARD
10e VP	Communication - Transports scolaires - Politique sportive	Claude SAUTIER
11e VP	conduite travaux sur cantons Terrasson Thenon - PDIPR - Agriculture	Jean-Marie CHANQUOI
12e VP	Habitat - Logement - OPAH - ORT	Daniel BARIL
Autre membre de Bureau	Ordures ménagères SMCTOM Thiviers	Laurent MONTEIL
Autre membre de Bureau	Centre social - Maison des Services au Public Hautefort	Elodie REBEYROL
Autre membre de Bureau	Centre social - Maison des Services au Public Thenon	Nicole DUBREUIL RAVIDAT

<https://www.facebook.com/watch/?v=11665456925896049> <https://www.youtube.com/watch?v=11665456925896049> <https://www.twitch.tv/we-wanews>